

Avignon (Zauchuse) 15 Octobre 1916.

Monsieur,

Je viens de relire pour la dixième sinon pour la quinzième fois votre brochure: Le devoir de servir et de militer. Je vais vous envoyer une série de lettres, qui vous montrera que je partage tout-à-fait vos idées et que vous partagez les miennes. Car, ce que je dirai, je le prendrai intégralement dans mon livre, imprimé autrefois, en un format in-16, sur la nécessité de la restauration du principe monarchique en France. Cet ouvrage a environ 150 pages; et comme en ma vie, il m'est arrivé de m'asseoir souvent à la table des rois, j'entre parfois dans des détails circonstanciés que vous pourriez ne pas connaître.

Croyez bien que je vous laisse absolument libre d'en faire tel usage que vous voudrez pour la restauration d'une autorité législative, exécutive et responsable. Comme je vous l'ai déjà dit dans ma lettre précédente, je ne suis pas chez moi, mais en mission chez M^r le Curé qui manque de ses vicaires, lesquels sont soldats. Dès que je pourrai faire une fugue de 24 heures, vous reconnaîtrez que je fournis de sérieuses références à toutes mes assertions.

La première pensée qui me vient à l'esprit, c'est de vous envoyer le résumé de la conférence que M^r: l'abbé Wetterlé a faite le 9 de ce mois à Avignon. Je souligne au crayon le passage où l'orateur indique qu'il faut désagréger l'empire d'Allemagne. Cette idée se trouve être en conformité avec une de vos pages. Vous avez eu plus de temps que lui et vous insistez davantage: vous avez eu mille fois raison.

de parler et d'agir selon mes convictions. Je n'ai jamais
voulu abriter mon apathie derrière cette espèce de consigne
reçue encore actuellement comme un mot d'ordre, vraie consigne
d'abdication personnelle, qui a exempté jusqu'à ce jour les catholiques
français d'avoir un avis sur l'état de leur pays et les crimes de
leurs mandataires. Ces pauvres catholiques ne sont-ils pas, comme
on le constate très bien, à la complète discrétion de leurs adversaires,
et les blancs des journaux ne sont-ils pas tous voulus et ordonnés
pour leur nuire? L'abdication dont je parle a progressivement
affaibli la brempe morale des catholiques de notre pays, même
du clergé, au point de faire céder à peu près sur tous les
principes de conduite, plutôt que de résister en face à leurs ennemis.
L'espoir aveugle d'une conciliation avec eux a faussé parmi nos
prêtres la vraie mentalité chrétienne. Nos évêques ne se montrent
plus forts que contre quelques curés de campagne, qui ne savent pas
se défendre de la jalousie de son confrère voisin. Pourtant, vous
ne dites pas grand' chose contre le clergé; et puisqu'il n'est pas respon-
sable des atrocités commises à son égard, peut-être vous avez raison
de ne pas vous les détacher. Mais les Geai, les Dordez, les de La Croix
et l'évêque de Lourdes, dont la mitre ornait un soir la tête du
Préfet de Tarbes, pendant qu'il dansait, sont-ils si innocents, qu'il
faille les absoudre, comme leurs pauvres malheureux curés? Et
l'évêque de Valence, quels coups de fouet ne méritent pas
ses joues et ses fesses? Brutalisant un jour un de ses prêtres,
la population du village des Lucettes, commune de Sus-la-
Croix-haute, fut si indignée de ses procédés, qu'elle s'annanta
vivement et le gifla d'importance. Est-ce qu'un pareil

monstre ne mérite pas d'être exécuté comme on exécute une bête furieuse enragée? Ce pédant Guiberques s'est, paraît-il, attiré par là les foudres de la préfecture de Valence; et pas mal de gens sérieux, voire même des chanoines, assurent qu'ils ne les a pas volées.

Il n'y a pas encore un an, le malheureux prêtre en question fut rencontré vêtu de haillons civils, mendiant son pain ou aiguillant des couteaux pour gagner quelques sous. Ce fut M^r Bussy, pasteur protestant à Aix-Pont-de-Quart (Drôme), qui lui tendit la main, le recueillit et lui donna du pain. Guiberques, son évêque, avait à dessein aculé et ecclésiastique à cette dure extrémité, dans le but que les gendarmes le prendraient et l'incarcèreraient. Il faut être au siècle où nous sommes pour susciter sciemment de pareils faits. — Et ce même Crossé se prosternait

actuellement à deux genoux devant
Loubet la Honte,
Loubet l'Infâme,
Loubet Panama I,
Loubet le Voleur,
Loubet le Maudit de sa mère et
Loubet l'Auteur de la guerre.

131 personnes ont essayé de plaider la cause de ce prêtre infortuné et 131 personnes ont échoué devant cette intransigeance guiberquienne envers les petits. Mais je sais aussi que ce prêtre a écrit dans son testament: faites-moi enterrer par qui vous voudrez, par un chien, si cela vous fait plaisir, mais par ce poijet de Guiberques, jamais.

A suivre.

Camille Martin